

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1900)  
**Heft:** 39

**Artikel:** L'air "pasteur"  
**Autor:** Elianthe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198351>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Genève, 11, Lausanne.  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE  
Suisse : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
étranger : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Que va-t-on faire de tout ce vin ?

La vigne donne, cette année, les plus belles promesses. En France, comme chez nous, comme partout, d'ailleurs, on se demande avec anxiété ce que l'on va faire de tout ce vin. Où le serrer ? Les caves encore sont pleines et la vente va diminuant tous les jours.

La mode n'est plus de boire du vin ; ce n'est pas de bon ton. Le lait, l'eau, le sirop, voilà le « grand chic », comme diraient nos snobs.

Le vin, qui fut un moment le favori des hommes et des dieux, dont il égayait les fêtes, a, tout à coup et sans raison bien sérieuse, déchu au dernier rang. Encore si ce dédain des grands l'avait fait se réfugier sur la table des petits, où trop longtemps il a manqué, il n'y aurait que moitié mal. Son prix, toujours élevé, ne l'a pas permis.

Méprisé des uns, inaccessible aux autres, le vin est aujourd'hui dans une bien triste situation.

Honnî, d'abord, au nom de la morale, il l'est encore aujourd'hui, par les médecins, au nom de la santé publique. Il est le bouc émissaire de la docte Faculté et, comme l'âne de la rabi,

Le pelé, le galeux, d'où nous vient tout le mal.  
Chacun de crier haro sur le baudet !

Il faut toujours un baudet sur qui tomber. C'est le tour du vin, paraît-il, de jouer le rôle.

Tout cela est fort bien, mais, s'Imagine-t-on les conséquences de cette campagne — plus ou moins fondée — pour un commerce important et tout aussi honorable que les autres ?

Le *Moniteur vinicole*, organe des viticulteurs et des marchands de vins français, s'est ému de la situation.

Voici quelques extraits d'un article publié, dans ce journal, à l'occasion de la *Fête des vendanges*, qui va être donnée à l'Exposition :

« La récolte des vins atteindra probablement, cette année, soixante millions d'hectolitres. Ce rendement important ne fera pas, comme on le croit généralement, le bonheur des producteurs. Nous avons montré précédemment que les fortes quantités auxquelles on s'attend ont déterminé un recul inquiétant des cours et que, partant, notre viticulture et notre commerce vont subir une crise sérieuse, si, de tous côtés, on ne prend des mesures efficaces pour la conjurer.

Il est un point important sur lequel nous attirons à nouveau l'attention, c'est celui de la diminution des consommateurs de vins, diminution due en entier aux prescriptions injustifiées des médecins.

« Si quelques-uns, comme le Dr Charrin, professeur agrégé de la Faculté de Paris, assurent que l'hygiène n'a rien à perdre de l'extension de la consommation du vin naturel, beaucoup d'autres font en ce moment, sans raisons plausibles, une guerre acharnée au produit de nos vignes. La mode s'y mettant, on voit des personnes en excellente santé, boire du lait, de l'eau et même ne plus boire du tout, parce que cela est, paraît-il, bien porté. »

Puis, reproduisant un autre journal, *Le Matin*, le *Moniteur vinicole* continue :

« J'entendais, l'autre jour, les doléances d'un grand marchand de vins de Bordeaux, qui me disait que c'est là-bas une lamentation générale. La consommation des vins fins a diminué dans des proportions inquiétantes.

« Dans les dîners, la si jolie série des verres de tailles diverses, rangés devant les convives, reste vide. Les dames surtout sont intraitables, d'autant qu'elles sont persuadées que le vint nuit à l'éclat de leur teint.

Il paraît que les médecins sont les complices de cette abstention générale.

« Jadis, ils avaient proscrit le vin blanc, sous prétexte qu'il exerçait des effets fâcheux sur le système nerveux. Ensuite, ils l'ont remis en honneur, et c'est le vin rouge qui a été banni comme mauvais pour l'estomac.

« Maintenant, plus de vin du tout.

« Mesdames et messieurs, je crois bien que les médecins se moquent de vous. Moquez-vous à votre tour de leurs ordonnances. »

Vous n'en mourrez pas moins, ajoutons-nous.

Mais, encore une fois, que va-t-on faire de tout le vin que nous prônenent les vendanges ? Vous avez bien lu : soixante millions d'hectolitres ! Et pour la France seulement !

Que faire ? Le boire, tout simplement ; à petites journées, s'entend.

Allons, courage. A votre santé !

## Les aventures d'un colis postal.

Lausanne, le 18 septembre 1900.

Monsieur le rédacteur du *Coniteur vaudois*.

Monsieur,

Seriez-vous assez obligeant pour publier dans votre estimable journal l'aventure d'un colis postal.

Voici les faits :

Le 22 août, une dame nous pria de lui envoyer à Argentières, et contre remboursement, 1,5 kg. de biscuits. Le lendemain, nous exécutons ses ordres, en consignant la marchandise contre un remboursement de 3 fr. 80, port compris.

Le 28, la destinataire nous reprochait de ne pas lui avoir expédié les biscuits demandés. Le 30 août, nous adressions une réclamation à la poste, qui nous coûta fr. 0,25.

Dès lors, plus de nouvelles jusqu'au 5 septembre, date à laquelle la Société des Entrepôts nous avisait qu'elle était en possession de notre colis, que nous pouvions retirer, en payant la modique somme de fr. 7.

Afin d'être dispensés de payer les droits d'entrée, un employé des douanes nous conseilla de nous procurer, à la poste, une pièce justifiant que l'envoi était d'origine suisse ; puis, de nous adresser à la direction des douanes, c'est ce que nous fimes. Là, nouvelle déception, il fallait (les formalités l'exigent) produire nos livres ou tout au moins la correspondance échangée à ce sujet, puis encore faire légaliser la déclaration. Sur quoi, jugeant

bon de ne pas poursuivre plus loin nos investigations, nous allâmes simplement retirer notre colis, en payant, bien entendu, les droits d'entrée pour un produit de notre fabrication. Voilà comment s'est terminée cette comique aventure.

Prix de revient du colis :

Valeur de la marchandise . . . . .	Fr. 2 70
Port et rembours . . . . .	» 1 10
Correspondance échangée entre l'expéditeur et le destinataire . . . . .	» 0 30
Réclamations des dits . . . . .	» 0 50
Réexpédition du colis grevée d'un rembours de . . . . .	» 7 —
Avis, magasinage, pesage des Entrepôts . . . . .	» 0 70
Droits d'entrée . . . . .	» 0 80
Total . . . . .	Fr. 13 10
A déduire fr. 3,80 que nous avons retiré à la poste . . . . .	» 3 80
	Fr. 9 30

Conclusion.

Si tous les envois expédiés ou reçus de l'étranger devaient subir le même sort, certes il ne serait pas nécessaire de modifier les traités de commerce.

Les vins vaudois n'auraient plus tant à lutter contre la concurrence des vins étrangers, dont la mérite est à tort attribuée aux abstinentes.

Monsieur, veuillez bien reproduire ce qui précède en le modifiant si bon vous semble ; je puis vous en garantir l'entièreté authenticité.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération. L. DÉCOSTERD.

## L'air « pasteur ».

Il est loin le temps où le pasteur protestant, avec ses petits favoris, son chapeau à haute forme, sa large cravate blanche, sa redingote, ses gants noirs, toute sa tenue de deuil et un je ne sais quoi de spécial, moitié gêne, moitié raideur, était reconnaissable au premier coup d'œil. La barbe et la bicyclette ont changé tout cela.

La barbe d'abord. Il y eut certainement au début quelques protestations, quelques scrupules inquiets, mais comme les professeurs, les avocats, les médecins, les magistrats s'affranchissent eux aussi de la tyrannie des favoris, les âmes timorées ont pris peu à peu leur parti de l'innovation et aujourd'hui les fidèles reçoivent les exhortations à la piété, les malades, les consolations chrétiennes, les malheureux, les secours de la charité de ces hommes à barbes de réformateurs ou à moustaches de militaires, comme ils les recevaient il y a trente ou quarante ans de leurs prédécesseurs soigneusement rasés.

L'avènement de la barbe a fait disparaître la cravate blanche et porté le dernier coup à certains horribles cols à pointes montantes, dernier héritage du règne de Louis-Philippe.

Puis est venue la bicyclette ; très timidement et avec mille précautions pour ne pas effrayer leurs ouailles, quelques jeunes pasteurs

s'étaient risqués sur des vélocipèdes peu après l'invention de ces machines à silhouettes incohérentes; j'en ai connu un qui avait déposé son instrument dans la dernière maison de la petite ville qu'il habitait et qui n'osait l'enfourcher que bien loin des regards de ses paroissiens. Telle était la mauvaise réputation du nouveau véhicule que le directeur d'une revue protestante essaya de faire supprimer le vélocipède d'un pasteur dans certaine nouvelle où précisément l'auteur l'avait introduite avec une idée de réhabilitation.

Il faut croire que les esprits subirent une révolution en même temps que les bicyclettes eux-mêmes, car lorsque les bicyclettes firent leur apparition de tous côtés, les pasteurs en adoptèrent l'usage et l'on vit dans les journaux religieux protestants les annonces de l'*Association vélocipédique pastorale*. Aujourd'hui, cette association figure dans l'*Agenda* de M. Gambier aux *Œuvres pastorales* et personne n'a l'idée de s'en montrer offusqué.

S'il existait cependant quelque part un esprit mal fait et grincheux, boudant encore la bicyclette du pasteur, on trouverait aisément à lui présenter des arguments en faveur de celle-ci. Grâce à elle, que de disséminés autrefois ignorés et comme perdus pour nous sont visités, encouragés, rattachés au protestantisme! Que d'œuvres d'évangélisation ont reçu une impulsion nouvelle ou sont devenues possibles depuis qu'un même homme peut faire deux ou trois cultes dans la même journée et multiplier les réunions de toutes sortes. Il y aurait une bien jolie et instructive étude à faire sous ce titre qui aurait jadis fait pousser les hauts cris: *Évangile et Cyclisme*.

Avec la bicyclette, nouvelle et plus radicale transformation du costume. Quelle figure ferait sur une machine un homme en redingote et en haut de forme? Le veston, le chapeau de feutre ou de paille se sont imposés.

Mais là devraient, me semble-t-il, s'arrêter les innovations. Le pasteur ne peut pas, ne doit pas « faire du sport », comme on dit en langue moderne. Il a besoin de gagner en peu de temps certains points où les lignes ferrées ne le mèneraient pas, et puis, l'achat de sa bicyclette ayant creusé un trou dans ses finances, il désire économiser le prix des billets de chemin de fer le plus souvent possible: rien n'est plus naturel, mais les prouesses diverses, les *records* de vitesse ne sont point du tout son affaire. Sa tenue doit rester en rapport avec l'usage modéré qu'il fait de sa machine: pas plus que le médecin ou le magistrat, il n'adoptera les *complets* de couleur khaki, les chapeaux de brigands calabrais ou le débraillés des chemises multicolores.

L'uniforme trop accentué d'autrefois a disparu, mais pourquoi le pasteur aspirerait-il à ne pas avoir l'air de ce qu'il est? Lui, qui doit être un missionnaire, un apôtre, un conducteur d'hommes, ne doit pas souhaiter d'être pris pour un artiste ou un commis-voyageur.

Peu importent après tout les minuties du costume: l'air « pasteur », bien loin de tenir à la coupe ou à la couleur des vêtements, doit résider dans l'ensemble de la personne, dans l'expression du visage. Que la physionomie révèle un homme grave et bon, modeste avec dignité, un homme, qui résolument veut s'éloigner de tout ce qui le séparerait de son Chef, il aura peut-être un air à part, mais cet air même le fera respecter.

ELIANTHE.  
(*Le Signal*, de Paris.)

#### Œil-Sincère.

(*Un Pulliéranc chez les Peaux-Rouges.*)

#### II

Lorsqu'il eut bourré sa pipe et choqué son verre contre les nôtres, le bon Pulliéranc commença ainsi son histoire:

C'était en 1863. J'avais dix-neuf ans, la belle carabine de mon père et quatre cents francs. « Tu ne fais pas grand' chose à Lausanne, pas plus qu'à Pully, il te faut partir pour l'Amérique, » me dis-je. Et je pris le train pour le Havre. Un navire à destination de New-York devait lever l'ancre le lendemain de mon arrivée. J'y retins une place, et, pour pouvoir faire la traversée à un prix modique, j'offris mes services au capitaine comme garçon à tout faire. Il voulut bien les accepter.

Nous quittâmes les côtes de France un jeudi, à 8 h. 20 du matin. La mer était calme et le demeura jusqu'à notre débarquement à New-York. Là, sur le conseil du capitaine, qui savait mon désir d'aller chez les Indiens, je montai à bord d'un autre vapeur, un « stamebo-atte » (steam-boat), qui longea la côte au sud et me conduisit à une ville dont je n'ai jamais pu retenir le nom. C'était une assez grande cité, mais d'un aspect misérable. Les maisons, ou plutôt les huttes, s'y ressemblaient toutes. Elles ne se composaient que d'un rez-de-chaussée, et à travers les larges fentes de leurs parois de planches, on en voyait l'intérieur. Les habitants parlaient l'espagnol, mais comprenaient fort bien le français. Dans une sorte de bazar, je fis emplette de trois revolvers, de capsules, de plomb, d'un moule à balles, de trois mèches de pain et de deux tommes de chèvre, plus sèches que celles de chez nous, mais en revanche bien plus grandes. Outre ma carabine et mes pistolets, j'avais comme armes une espèce de poignard et un couteau de boucher.

Ainsi équipé, je demandai à un passant la route conduisant chez les Comanches (j'avais un faible pour ces Indiens-là). Le passant me répondit: « Pour aller chez les Comanches, prenez à gauche. »

En sortant de la ville, je me trouvais tout d'un coup dans une prairie qui s'étendait à perte de vue. J'y marchai pendant six jours sans faire de rencontre fâcheuse, vivant du produit de ma chasse, car les oiseaux étaient moins rares que les êtres humains. Le septième jour, au matin, mon oreille déjà exercée aux moindres bruits fut frappée par des gémissements qui semblaient s'affaiblir de plus en plus. J'écartais les herbes et j'aperçus, à quelques pas de moi, gisant dans une mare de sang, un Indien qui avait l'air de souffrir beaucoup. Son bras droit, qu'il soutenait de sa main gauche, était entaillé d'une profonde blessure.

Mon approche, il poussa un hurlement rauque et fixa sur moi des yeux pleins de menaces. Je lui fis comprendre par signes que je ne lui voulais aucun mal; il parut se radoir. Je pris son bras saignant et le pansai de mon mieux, puis je lui offris ma gourde, encore aux trois quarts pleine de kirsch de Chamblaines; mais il ne fit aucun mouvement pour la saisir; il était à bout de forces. Alors, je lui mis le goulot aux lèvres, et comme il serrait les dents comme les pinces d'un étau, je dus lui ouvrir la bouche en faisant « aigre » avec la lame de mon couteau de boucher. Au contact de la liqueur, sa langue se délia et il prononça d'une voix douce des sons qui étaient sans doute des mots de remerciements.

— Veux-tu manger un morceau, mon brave? que je lui demandai avec une mimique significative. Pour moi, je m'en vais faire les « dix heures ».

Lorsqu'il me vit mordre dans mon pain et ma tomme, il me fit comprendre qu'il partagerait tout de même mon frugal repas. Je sus plus tard que les Indiens n'acceptent jamais de s'asseoir à la table d'un étranger avant que l'amphytrion ait avalé les premières bouchées, de peur qu'il ne leur offre des mets empoisonnés.

Restaurés tous deux, nous nous mîmes en route, lui s'appuyant à mon bras. Il me montra de faibles éminences boisées qui s'élevaient à quelques lieues devant nous. Je compris qu'il habitait de ce côté-là. Nous y arrivâmes vers les trois heures de l'après-midi. Une immense forêt se présentait à notre gauche. L'Indien fit entendre un sifflement aigu et s'arrêta. Aussitôt sortirent de la forêt, venant à nous par rang de grandeur, de tout petits enfants peaux-rouges, puis de plus grands, puis des jeunes filles, des femmes, des hommes, toute une tribu enfin. Les hommes étaient armés d'arcs et de haches et s'avancèrent en brandissant ces armes d'un air peu pacifique; mais mon compagnon leur ayant dit deux mots, ils prirent une mine moins terrible et nous accompagnèrent à leur village.

Nous traversions une forêt magnifique dont les arbres dégagiaient de ces odeurs pénétrantes comme on en respire chez les coiffeurs-parfumeurs. Toute

sorte d'oiseaux au plumage éclatant chantaient sur nos têtes. Au bout d'une demi-heure, nous fûmes au village des peaux-rouges. On me mena chez Tanapa, le grand-chef de la tribu. En dépit de son regard d'oiseau de proie, il m'accueillit avec bonté. Il avait deviné en moi un ami des Indiens. On lui fit le récit de ma rencontre avec le blessé. Toute la tribu nous entoura. Je demandai si j'étais bien arrivé chez les Comanches; mais aucun ne pouvait me comprendre. Cependant, à un signe de Tanapa, deux guerriers s'éloignèrent et, au bout de quelques instants, il revint en compagnie d'un grand diable qui baragouinait quelque peu le français. Il s'appelait le Loup-Rouge.

— Mon frère le visage pâle venir ici pourquoi? me demanda-t-il.

— Pour vivre avec vous, si je suis chez les Comanches.

— Oui, toi être chez les fiers Comanches.

— Ca me fait bien plaisir; mais j'ai soif...

On me donna alors du « méal ». C'est ainsi qu'ils appellent le vin. Ils le conservent dans des fosses au milieu de leurs cabanes.

Tandis que je buvais à leur santé, douze robustes gaillards, obéissant à un nouveau geste de Tanapa, s'étaient éclipsés dans la forêt. Une heure et demie plus tard, ils revinrent avec un chargement de « fourrons ». Alors le grand-chef dessina avec sa lance, comme on l'aurait fait au moyen d'un compas, un cercle parfait sur le sol, et les douze peaux-rouges se mirent à planter leurs fourrons sur ce rond. Ils bâtiassent une hutte à l'intention d'Œil-Sincère (Œil-Sincère c'était mon nom chez les Comanches).

Durant leur travail, le reste de la tribu continuait à m'entourer et à me contempler. Une jeune fille surtout ne pouvait détacher ses regards de ma personne. C'était une Indienne superbe, à la démarche noble, aux yeux doux et profonds. Les bracelets et les colliers de pierres précieuses dont elle était parée disaient assez qu'elle n'était pas la première venue. Je sus bientôt que Tanapa était son père et qu'elle s'appelait Honolula ou la Reine-des-prairies. Nos regards se croisèrent et nous comprîmes aussitôt que nous étions faits l'un pour l'autre, mais que nous devions tenir notre amour caché, à cause des jaloux. Elle avait dix-huit ans, juste un an de moins que moi.

Le lendemain, après avoir passé une bonne nuit dans ma case toute neuve, j'allai seul à la chasse. Le premier animal que je tirai fut un tigre énorme. Je le dépeçai et mis sa fourrure sur mon épaulé. Un peu plus loin, je tuai un ours, dont je pris, outre la peau, une grande partie de la viande. Trois quarts d'heure plus tard, j'eus la chance d'attraper deux oies sauvages et trois castors. Je les attachai à ma ceinture et, jugeant ma chasse suffisante pour un début, je rentrai au village.

La nuit tombait lorsque j'arrivai à ma cabane, une belle nuit de pleine lune. Après avoir bu quelques gorgées de méal, je me mis à nettoyer ma carabine. Tout à coup, par la porte grande ouverte, je vis une forme comme une gazelle qui sautillait à travers la place déserte du village, s'arrêtant parfois, puis repartant par brusques bonds. C'était Honolula qui venait à moi et qui avait pris cette singulière allure pour ne pas être reconnue.

Dès qu'elle fut dans ma cabane, elle sauta à mon cou:

— Mon frère le visage pâle, m'aime-t-il?

— Oh! oui, Honolula, je t'aime bien.

— Je t'aimerai toujours, Œil-Sincère.

— Moi aussi, Honolula, toujours je t'aimerai, je te le promets.

Et nous nous aimâmes tout le temps que je demeurai chez les Comanches, mais jamais en le faisant voir, parce qu'avec les jalouses, il y avait encore des histoires de politique.

Un jour, Honolula faillit ne plus me revoir. J'étais à la chasse dans un taillis lorsque je me sentis lancé à la hauteur d'un troisième étage, puis emprisonné dans un étroit canal froid comme une cage et où je pouvais à peine remuer les bras. « C'est un serpent boa qui t'a avalé, Œil-Sincère, que je me dis; mais il ne te digérera pas ». Et, après mille efforts, ayant pu tirer mon couteau de ma ceinture et l'ayant élevé à la hauteur de ma tête, au risque de me couper le nez, car je n'avais pas trop de place, je réussis à crever la peau du monstre et à sortir de son estomac. Ce diable de serpent mesurait quarante-cinq mètres de long. J'étais couvert de sa bave. A la chaleur du soleil elle se sécha vite